



Programmes et allocations : le principe intangible de la pyramide

Par Hubert Tassin,
Président des PP



Il y a quelque chose de franchement agaçant à entendre dire ou lire à longueur de colonnes que prendre la défense des propriétaires de base, des «petits propriétaires», reviendrait à faire la promotion de la médiocrité et à tirer les courses vers le bas.

Ceux qui accréditent cette idée sont, soit en panne de réflexion, soit d'une insigne mauvaise foi dictée par des arrières pensées intéressées.

La place primordiale de la compétition de haut niveau

Je suis de ceux qui défendent avec le plus de conviction et de passion la sélection, la compétition, les courses classiques. Je traverse volontiers l'Europe pour assister aux plus grandes épreuves de plat et d'obstacle et, je le dis en passant, je n'y croise

Vendredi 14 février 2014 – N°18

pas souvent des grands propriétaires ou éleveurs français... Je suis de ceux qui n'oublient pas que le fondement et l'histoire de France Galop est bien celle de la «*Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*» et que cette dénomination figure toujours dans la raison sociale de la société-mère. Bref, je n'ai guère de leçons à recevoir sur ce point, pas plus que l'Association PP.

Nul besoin d'être un grand analyste pour comprendre que le système des courses françaises et son financement sont en forme de pyramide. Le sommet ne peut exister sans la base. Nul besoin d'être polytechnicien pour comprendre que l'effritement de la base fait courir un risque au sommet de la pyramide.

En période de croissance, et après avoir veillé à une augmentation des allocations les plus modestes, les PP ont participé au consensus visant à augmenter les allocations de nos meilleures épreuves. Ainsi, à titre d'exemple, entre 1996 et 2010, l'enveloppe consacrée aux courses de groupes en plat a progressé de 82 % (hors poules). A comparer avec une moyenne de 56 % pour l'ensemble des courses dans les deux spécialités.

J'ai été de ceux qui ont inscrit, par exemple, cette augmentation de 10 millions d'euros pour les groupes de plat dans le budget de France Galop parce qu'elle était rendue



possible par une base solide. Plus solide qu'elle ne l'est aujourd'hui. J'ai été aussi de ceux qui ont réclamé une meilleure progressivité dans le haut des valeurs avec la création de «Super A» et de handicaps de luxe pour combler un vide réel entre les traditionnels handicaps «événements» et les Listed Races.

Quand la base est en danger, l'impératif est la solidarité

De la même manière il me paraît sain d'asseoir notre système sur une progressivité des allocations liée à la qualité des épreuves. Il faut être de bien mauvaise foi pour laisser croire qu'un cheval médiocre gagne plus qu'un bon cheval et si, très rarement, une exception confirme la règle, toutes les statistiques disent clairement l'inverse. Tant mieux.

Mais comment les allocations de nos épreuves de compétition internationale peuvent elles être à ce niveau, à une moyenne de 20 % supérieure à l'Angleterre en plat? La réponse s'impose : le PMU (et, au delà, dans l'avenir les autres opérateurs de prises de paris) doit s'appuyer chaque jour sur un nombre suffisant d'épreuves et sur un nombre suffisant de partants pour assurer des enjeux en rapport avec l'indispensable recette. Le tout est de trouver un équilibre.

A ceux qui dénoncent le nombre excessif de handicaps par exemple, je rappelle un simple

chiffre déjà publié dans un Grain de Sel en 2013 : 27% des allocations distribuées en plat sont distribuées dans les handicaps et 13% seulement en obstacle. Or ces épreuves concourent bien plus largement à la recette.

Le propriétaire de base, celui qui avec un, deux ou trois chevaux essaye de maintenir son loisir et sa passion, celui, qui dans la plupart des cas ne récupère pas la TVA, est le premier support du système. Il est aujourd'hui en sérieux danger. La base est fragilisée: dès lors elle doit concentrer la solidarité et être l'objet de mesures prioritaires de sauvegarde, au nom, non pas d'intérêts particuliers ou de défense de je ne sais quelle corporatisme mais bien de l'intérêt de tous, y compris, et même surtout, de ceux qui participent avec succès aux plus grandes épreuves de la compétition internationale.

Défendre les allocations distribuées au plus grand nombre, par exemple à travers le maintien des primes en plat, pour tous les chevaux français dans toutes les courses, ou du relèvement des programmes intermédiaires en obstacle relève ainsi de l'ardente obligation de préserver les fondements de notre pyramide.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr